

Nouvelles élections du  
**CONSEIL MUNICIPAL  
DES JEUNES**



Représente les jeunes de ta ville !



Élections  
2024/2026



# EDITO



Chers écoliers,  
chers parents,



Cette année 2024 verra le renouvellement du CMJ, Conseil Municipal des Jeunes.

Le nouveau mandat pour les années 2024-2026 est une étape dans la participation active de nos jeunes dans la vie de notre commune.

C'est un outil d'apprentissage de la démocratie et du vivre-ensemble, un lieu de réflexion et d'échanges. Les élus jeunes représenteront tous les jeunes de notre beau village après des élections organisées dans l'école élémentaire Emile Serre.

Le **14 novembre**, les élections seront le moment où vous, les jeunes, pourrez choisir les camarades qui vous représenteront pendant un mandat 2 ans. Votre vote sera important.

En devenant Conseiller Municipal des Jeunes, vous avez la possibilité d'apporter vos idées et les idées de vos camarades afin de définir des projets et participer à leurs réalisations.

Devenez acteurs de cette belle aventure citoyenne.

À tous, bon vote !

# LE CMJ, C'EST QUOI ?

Le **Conseil Municipal des Jeunes** te permet de participer à la vie de ta commune, comme un véritable élu.

Le CMJ est **composé de jeunes de l'école élémentaire Émile Serre**. Les conseillers municipaux représentent **tous les enfants de Neauphle-le-Château**.

Ils proposent des projets pour **améliorer la vie quotidienne** des jeunes de la Ville.



# MA MISSION AU CMJ

- 🎯 Je suis élu(e) **pour 2 ans**
- 🎯 Je **collecte les idées** ou les souhaits de mes camarades
- 🎯 Je **propose des idées** et je **participe à la réalisation de projets** pour tous sur la ville en assistant à des réunions régulières :
  - Les réunions de travail se tiennent le mercredi de 17H à 18H45 (1 fois par mois) par petits groupes avec des thématiques
  - La session plénière présidée par Madame le Maire une fois par trimestre pour prendre des décisions sur les projets avec tous les élus jeunes
  - Des réunions complémentaires pourront avoir lieu en fonction des projets. Bien sûr ce sera communiqué en avance pour t'organiser.
- 🎯 **J'informe régulièrement mes camarades** sur l'avancée des projets, des décisions et des nouveautés.
- 🎯 Je **représente la ville** lors des commémorations, cérémonies et événements avec la présence de Madame le Maire.



## IDÉES DE PROJETS ET RÉALISATIONS DANS DES CMJ EN FRANCE

Ludothèque, bibliothèque itinérante, concert au profit d'une asso caritative, menu à la cantine, aires de jeux, structures sportives, un journal des jeunes, web radio... et plein d'autres idées !



# LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES ÉLUS DU 1<sup>er</sup> CMJ

## Un stand pour la Fête du Printemps 2023



Les élus du CMJ ont fabriqué un stand pour la Fête du Printemps en mai 2023 à partir de matériaux de récupération. Pendant la fête, ils ont organisé plusieurs animations comme un jeu de fleurs et un jeu de société avec des questions sur la nature et la biodiversité.



## L'opération 1m<sup>2</sup> de biodiversité

Les jeunes conseillers ont lancé l'opération 1m<sup>2</sup> de biodiversité pendant la Fête du Printemps 2023. Leur idée ? Inciter les Neauphéens à préserver la biodiversité en laissant une parcelle de leurs jardins en friche. Un concours a été organisé pour mettre en avant les participants.

## La visite de l'Assemblée Nationale



Une visite de l'Assemblée Nationale a été proposée aux élus du CMJ le 21 octobre 2024. Une occasion unique pour découvrir les coulisses de l'Assemblée et renforcer leur engagement citoyen !

## La participation aux manifestations de la ville



Durant ces deux ans de mandat, les élus du CMJ ont participé à toutes les commémorations de la ville en déposant les fleurs et en lisant des messages du souvenir (11 novembre et 8 mai). Ils ont même rencontré le Préfet des Yvelines !

# COMMENT DEVENIR CONSEILLER(ÈRE) DU CMJ ?

## VOICI LES CONDITIONS

### Tu dois :

- 🎯 Habiter Neauphle-le-Château
- 🎯 Être élève de CM1 et CM2 de l'école Émile Serre
- 🎯 En parler avec tes parents pour être sûr(e) qu'ils sont d'accord
- 🎯 Récupérer le kit du candidat sur le site web de la Mairie et l'imprimer ou récupérer un exemplaire en Mairie, ou à l'école
- 🎯 Remplir ta fiche de candidature avec l'autorisation de tes parents
- 🎯 Préparer ton affiche électorale (profession de foi) qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi
- 🎯 Déposer les documents à la Mairie **jusqu'au vendredi 8 novembre inclus**.







Si tu as des questions, contacte la Mairie afin que tu sois aidé(e) dans ta démarche.

mairie@neauphle-le-chateau.com  
ou 01 34 91 00 74

# DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

Les professions de foi seront affichées dans l'école  
Élémentaire du mardi 12 au jeudi 14 novembre.

Tous les enfants de l'école Émile Serre votent pour  
les candidats du CM1 et CM2 : les élections auront lieu  
le **jeudi 14 novembre 2024** sur le temps du midi.



**Les résultats  
seront annoncés  
le vendredi 15 novembre  
dans l'après-midi.**

À la suite de ces élections, l'installation du nouveau CMJ  
se tiendra le **mercredi 20 novembre 2024** en salle du  
Conseil Municipal de la Mairie de Neauphle-le-Château.



HEY!

# MESSAGE AUX PARENTS

**En tant que parents vous avez un rôle des plus importants pour faire entrer votre enfant dans la vie citoyenne.**

Votre enfant va voter pour un camarade qui s'engage activement dans la vie de la commune. Lui faire découvrir les affiches électorales accessibles sur le site de la Mairie l'aidera à faire son choix. Voter aux élections est un devoir, lui en parler c'est simple et important à la fois.

Votre enfant est candidat(e) à l'élection du CMJ, alors c'est important de l'encourager et de favoriser sa participation durant tout le mandat : présence aux ateliers, aux commémorations, aux manifestations, etc...

Participer au CMJ est une expérience pour découvrir le travail en groupe, pour échanger avec d'autres enfants, découvrir le cheminement d'un projet - de l'idée à sa réalisation, de découvrir des lieux essentiels pour le bon fonctionnement de nos institutions et de nos collectivités territoriales, de participer activement à la vie citoyenne de notre commune.